

2002-04-02

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le 2 AVRIL 2002 à 20 heures à la salle du conseil au 88, boulevard de Bromont à Bromont et à laquelle sont présents Messieurs les conseillers :

JEAN McMASTER  
PIERRE BRASSARD  
ONIL COUTURE

JEAN-GUY TARTE  
MARCEL DION

Monsieur le conseiller PAUL M. ROLLAND est absent de son siège.

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame PAULINE QUINLAN

Monsieur RÉMI LAFRENIÈRE, gestionnaire principal, directeur du développement et Monsieur PIERRE SIMONEAU, o. m. a., greffier, sont aussi présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après un moment de réflexion la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

---

**ORDRE DU JOUR**

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2002-04-110 1. 1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2002
- 2. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
- 2002-04-111 2. 1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 18 MARS 2002
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- 2002-04-112 3. 1 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MARS 2002

## 2002-04-02

- N. M. 3.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS DE MARS 2002
- 2002-04-113 3.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 27 MARS 2002 DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
- N. M. 3.4 DÉPÔT DU RAPPORT DES ÉTATS FINANCIERS ET DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS, EXERCICE FINANCIER 2001
- 4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
- 2002-04-114 4.1 CHAMBRE DE COMMERCE RÉGION DE GRANBY-BROMONT : OMNIUM DE GOLF 2002
- 2002-04-115 4.2 TOURNOI DE GOLF DU MAIRE DE COWANSVILLE
- 2002-04-116 4.3 TOURNOI DE GOLF AU PROFIT DE LA MAISON DES JEUNES « LE CARREFOUR JEUNESSE D'IBERVILLE »
- 2002-04-117 4.4 TOURNOI DE GOLF LA CLASSIQUE BMP
- N. M. 4.5 DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DE MONSIEUR PIERRE BRASSARD
- 5. AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**
- 6. RÈGLEMENTS**
- 2002-04-118 6.1 LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 851-1-2001 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LES ARTICLES 1.5.1.1.1 ET 1.5.1.1.2 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 851-2001 CONCERNANT LA TARIFICATION »
- 7. AFFAIRES COURANTES**
- 2002-04-119 7.1 ADJUDICATION DU CONTRAT DE FOURNITURE ET DE CHARGEMENT DU GRANULAT CONCASSÉ, 1<sup>ER</sup> JUIN 2002 AU 31 MAI 2003
- 2002-04-120 7.2 ADJUDICATION DU CONTRAT DE FOURNITURE ET D'ÉPANDAGE DE CALCIUM LIQUIDE 35 %, ANNÉE 2002
- 2002-04-121 7.3 ADJUDICATION DU CONTRAT DE RAPIÉÇAGE DU PAVAGE ET DE PAVAGE DE PETITES SURFACES
- 2002-04-122 7.4 DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAILLER DE NUIT À LA CARRIÈRE DE BROMONT

## 2002-04-02

N. M.	7.5	OFFRE D'ACHAT DES LOTS 331-54 ET 332-16 DU CADASTRE OFFICIEL DU CANTON DE BROME
2002-04-123	7.6	ADJUDICATION DU CONTRAT DE FOURNITURE D'APPAREILS RESPIRATOIRES
2002-04-124	7.7	LE FONDS D'EXCELLENCE MASSEY VANIER (DAVIGNON) INC. :
2002-04-125	7.8	ASSOCIATION DE LA SCLÉROSE EN PLAQUE DE LA HAUTE-YAMASKA : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE
2002-04-126	7.9	CONTRIBUTION FINANCIÈRE À L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION RÉSIDENTIELLE DE BROMONT
2002-04-127	7.10	FONDS D'APPRÉCIATION DU PRIMAIRE DAVIGNON : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE
2002-04-128	7.11	ESCADRON 725 MASSEY-VANIER : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE
2002-04-129	7.12	FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉ : DEMANDE D'UNE RÉOLUTION D'APPUI POUR LA RATIFICATION DU PROTOCOLE DE KYOTO
2002-04-130	7.13	QUITTANCE DONNÉE AU CHÂTEAU BROMONT
2002-04-131	7.14	NOM DE RUE DONNÉ À UNE PARTIE DU LOT 104 DU CADASTRE DE BROME
2002-04-132	7.15	RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
2002-04-133	7.16	RÉCLAMATION DE MADAME DIANE M. McMASTER
2002-04-134	7.17	OFFRE D'ACHAT DES LOTS 331-54 ET 332-16 DU CADASTRE DU CANTON DE BROME
	<b>8.</b>	<b>AFFAIRES DU PERSONNEL</b>
2002-04-135	8.1	SURNUMÉRAIRE AU SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE
2002-04-136	8.2	PROLONGEMENT DE L'EMBAUCHE D'UN STAGIAIRE EN GÉOMATIQUE
	<b>9.</b>	<b>CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS</b>
N. M.	9.1	DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA

2002-04-02

- N. M. 9.2 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA TENUE LE 14 MARS 2002
- N. M 9.3 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE LA RÉGIE AÉROPORTUAIRE RÉGIONALE DES CANTONS-DE-L'EST TENUE LE 21 FÉVRIER 2002
- 10. VARIA**
- 2002-04-137 10.1 LETTRES D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LE SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE BROMONT (csn)
- 2002-04-138 10.2 DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX MANIFESTATIONS LOCALES RELATIVEMENT À LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC
- 2002-04-139 10.3 OFFRE D'ACHAT DU LOT 313-24 DU CADASTRE DU CANTON DE FARNHAM (RUE DES CÈDRES)
- 2002-04-140 10.4 OFFRE D'ACHAT DES PARTIES DE LOTS 333-27 ET 333-28 DU CADASTRE DE BROME (RUE DRUMMOND)
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 2002-04-141 **12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.

---

**2002-04-110**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2002**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2002-04-02

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- le sujet numéro 7.5 est retiré de l'ordre du jour

**ADOPTÉ**

**2002-04-111**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU  
CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 18 MARS 2002**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable copie dudit procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de l'assemblée spéciale du conseil municipal tenue le 18 mars 2002.

**ADOPTÉ**

**2002-04-112**

**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE  
MARS 2002**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de mars 2002 au montant de **UN MILLION QUATRE CENT VINGT-TROIS MILLE SIX CENT VINGT-TROIS DOLLARS ET QUARANTE-TROIS CENT(1 423 623,43 \$)** à payer par le fonds d'administration, le tout conformément à la liste jointe et approuvée, tel que requis par la Loi.

D'autoriser la trésorière à émettre les chèques en paiement desdits comptes.

**ADOPTÉ**

2002-04-02

**N. M.**

**DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS  
DE MARS 2002**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste des permis de construction du mois de mars 2002. Le montant des permis de construction émis durant le mois de mars 2002 se chiffre à **UN MILLION NEUF CENT VINGT-SIX MILLE DOLLARS (1 926 000 \$)**.

**2002-04-113**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 27 MARS  
2002 DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance dudit procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal entérine les recommandations contenues dans le procès-verbal de l'assemblée des membres du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 27 mars 2002.

**ADOPTÉ**

**N. M.**

**DÉPÔT DU RAPPORT DES ÉTATS FINANCIERS ET DU RAPPORT  
DES VÉRIFICATEURS, EXERCICE FINANCIER 2001**

Les membres du Conseil ont pris connaissance des états financiers et du rapport des vérificateurs, exercice financier 2001.

**2002-04-114**

**CHAMBRE DE COMMERCE RÉGION DE GRANBY-BROMONT :  
OMNIUM DE GOLF 2002**

2002-04-02

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer la somme de **CINQ CENTS DOLLARS (500 \$), taxes incluses**, somme représentant la participation de quatre (4) membres du conseil à l'omnium de golf 2002 de la chambre de commerce région Granby-Bromont.

**ADOPTÉ**

**2002-04-115**

**TOURNOI DE GOLF DU MAIRE DE COWANSVILLE**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer la somme de **CINQ CENTS DOLLARS (500 \$), taxes incluses**, au tournoi de golf du maire de Cowansville, somme représentant l'inscription de quatre (4) membres du Conseil audit tournoi de golf qui se tiendra le 5 juillet 2002.

**ADOPTÉ**

**2002-04-116**

**TOURNOI DE GOLF AU PROFIT DE LA MAISON DES JEUNES « LE  
CARREFOUR JEUNESSE D'IBERVILLE »**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Bromont ne peut participer au tournoi de golf au profit de la maison des jeunes « Le Carrefour jeunesse d'Iberville ».

**ADOPTÉ**

2002-04-02

**2002-04-117**

**TOURNOI DE GOLF LA CLASSIQUE BMP**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer la somme de **SEPT CENT DOLLARS (700 \$), taxes incluses**, somme représentant la participation de quatre (4) personnes au tournoi de golf « La classique BMP, qui se tiendra le mercredi 19 juin 2002.

**ADOPTÉ**

**N. M.**

**DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DE  
MONSIEUR PIERRE BRASSARD**

Monsieur le conseiller PIERRE BRASSARD dépose sa déclaration des intérêts pécuniaires.

**2002-04-118**

**LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 851-1-2001  
INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LES ARTICLES 1.5.1.1.1 ET  
1.5.1.1.2 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 851-2001 CONCERNANT LA  
TARIFICATION »**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable copie dudit règlement ;

ATTENDU QUE le greffier en a fait la lecture ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que rédigé, le règlement numéro 851-2002 intitulé « RÈGLEMENT MODIFIANT LES ARTICLES 1.5.1.1.1 ET 1.5.1.1.2 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 851-2001 CONCERNANT LA TARIFICATION »

**ADOPTÉ**



2002-04-02

**2002-04-119**

**ADJUDICATION DU CONTRAT DE FOURNITURE ET DE  
CHARGEMENT DU GRANULAT CONCASSÉ, 1<sup>ER</sup> JUIN 2002 AU 31  
MAI 2003**

ATTENDU QU'à la fermeture des soumissions le 19 mars 2002 à 10 heures, les soumissions suivantes ont été reçues :

**NOM DU SOUMISSIONNAIRE : CONSTRUCTION DJL INC**

<b>GROUPE 1 : PIERRE CONCASSÉE</b>			
<b>QUANTITÉ 2000</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>PRIX / T.M.</b>	<b>PRIX TOTAL (taxes en sus)</b>
100	MG-20	7,00 \$	700,00 \$
4 000	MG-20B	6,70 \$	26 800,00 \$
2 500	MG-56	6,90 \$	17 250,00 \$
100	MG-80	N.D.	N.D.
100	MG-112	N.D.	N.D.
250	Pierre concassée 50-100 (2"-4")	7,85 \$	1 962,50 \$
600	Pierre concassée 100-200 (4"-8")	7,85 \$	4 710,00 \$
500	Pierre concassée 56-125 (2½"-5")	N.D.	N.D.
50	Pierre concassée 14-20 mm	8,55 \$	427,50 \$

<b>GROUPE 2 : GRAVIER CONCASSÉ</b>			
<b>QUANTITÉ 2000</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>PRIX / T.M.</b>	<b>PRIX TOTAL (taxes en sus)</b>
400	Matériaux granulaires MG-20	N.D.	N.D.
200	Matériaux granulaires MG-20B	N.D.	N.D.
100	Matériaux granulaires MG-56	N.D.	N.D.
100	Matériaux granulaires MG-80	N.D.	N.D.
100	Matériaux granulaires MG-112	N.D.	N.D.
50	Pierre concassée 50-100 (2"-4")	N.D.	N.D.

2002-04-02

<b>GROUPE 3 : ABRASIF</b>			
<b>QUANTITÉ 2000</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>PRIX / T.M.</b>	<b>PRIX TOTAL (taxes en sus)</b>
1 700	Poussière de pierre lavée AB-5	8,05 \$	13 685,00 \$

**NOM DU SOUMISSIONNAIRE : SINTRA INC (RÉGION GRANBY)**

<b>GROUPE 1 : PIERRE CONCASSÉE</b>			
<b>QUANTITÉ 2000</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>PRIX / T.M.</b>	<b>PRIX TOTAL (taxes en sus)</b>
100	MG-20	8,55 \$	855,00 \$
4 000	MG-20B	7,55 \$	30 200,00 \$
2 500	MG-56	7,45 \$	18 625,00 \$
100	MG-80	N.D.	N.D.
100	MG-112	N.D.	N.D.
250	Pierre concassée 50-100 (2"-4")	8,30 \$	2 075,00 \$
600	Pierre concassée 100-200 (4"-8")	8,30 \$	4 980,00 \$
500	Pierre concassée 56-125 (2½"-5")	N.D.	N.D.
50	Pierre concassée 14-20 mm	9,15 \$	457,50 \$

<b>GROUPE 2 : GRAVIER CONCASSÉ</b>			
<b>QUANTITÉ 2000</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>PRIX / T.M.</b>	<b>PRIX TOTAL (taxes en sus)</b>
400	Matériaux granulaires MG-20	N.D.	N.D.
200	Matériaux granulaires MG-20B	N.D.	N.D.
100	Matériaux granulaires MG-56	N.D.	N.D.
100	Matériaux granulaires MG-80	N.D.	N.D.
100	Matériaux granulaires MG-112	N.D.	N.D.
50	Pierre concassée 50-100 (2"-4")	N.D.	N.D.

2002-04-02

<b>GROUPE 3 : ABRASIF</b>			
<b>QUANTITÉ 2000</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>PRIX / T.M.</b>	<b>PRIX TOTAL (taxes en sus)</b>
1 700	Poussière de pierre lavée AB-5	1175 \$	19 975,00 \$

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**ADOPTÉ**

**2002-04-120**

**ADJUDICATION DU CONTRAT DE FOURNITURE ET D'ÉPANDAGE  
DE CALCIUM LIQUIDE 35 %, ANNÉE 2002**

ATTENDU QU'à la fermeture des soumissions pour la fourniture et épandage de CaCl<sub>2</sub> en solution 35%, le 19 mars 2002 à 10 heures, les soumissions suivantes ont été reçues ;

<b>NOM DU SOUMISSIONNAIRE</b>	<b>QUANTITÉ</b>	<b>PRIX UNITAIRE</b>	<b>TOTAL (taxes en sus)</b>
Calclo 2000 inc	± 210 000 li	0,224¢/li	47 040,00 \$
Déneigement Robert Poirier inc	± 210 000 li	0,234¢/li	49 140,00 \$
Somavrac (C.C.) inc	+ 210 000 li	0,245¢/li	51 450,00 \$

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adjuger le contrat pour la fourniture et l'épandage de chlorure de calcium liquide 35% (abat-poussière) pour l'année 2002 au plus bas soumissionnaire conforme, soit Calclo 2000 inc pour un montant unitaire avant taxes de VINGT-DEUX CENTS ET QUATRE DIXIÈME (0,224\$/li), taxes en sus.

**ADOPTÉ**  
2002-04-02

**2002-04-121****ADJUDICATION DU CONTRAT DE RAPIÉÇAGE DU PAVAGE ET DE PAVAGE DE PETITES SURFACES**

ATTENDU QU'à la fermeture des soumissions le 2 avril 2002 à 9 heures, les soumissions suivantes ont été reçues :

	<b>Quantité Approximative en tonne métrique</b>	<b>Asphalte des Cantons inc  (taxes incluses)</b>	<b>Pavage Racine inc  (taxes incluses)</b>	<b>Construction DJL inc  (taxes incluses)</b>
ITEM A Mélange bitumineux EB-5 Spécial Client Réparation nids-de- poule, incluant préparation des surfaces	170	193,00 \$ / tm	198,00 \$ / tm	205,89 \$ / tm
ITEM B Mélange bitumineux EB-10C Pavage de petites surfaces à l'aide d'une paveuse Incluant préparation des surfaces et compaction. Les petites surfaces sont celles ayant moins de 25 (vingt-cinq) mètres linéaires mesurés dans le sens de la circulation	215	154,00 \$ / tm	158,00 \$ / tm	172,54 \$ / tm
ITEM C Sciage et préparation avant pavage	250	19,00 \$ / m.li.	22,00 \$ / m.li.	20,70 \$ / m.li.
<b>GRAND TOTAL 2002</b>		<b>70 670,00 \$</b>	<b>73 130,00 \$</b>	<b>77 272,40 \$</b>

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**ADOPTÉ**

2002-04-02

**2002-04-122****DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAILLER DE NUIT À LA CARRIÈRE DE BROMONT**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la lettre de Monsieur René Trottier, directeur régional de Construction DJL inc., datée du 26 mars 2002, demandant une autorisation pour que la carrière puisse être en opération du 2 avril au 11 mai 2002, jusqu'à 23 heures ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise Construction DJL inc à exploiter sa carrière jusqu'à 23 heures pour une période de quarante (40) jours de la réception de la présente résolution et ce, en autant que le bruit ne soit pas jugé excessif.

**ADOPTÉ**

**N. M.**

**OFFRE D'ACHAT DES LOTS 331-54 ET 332-16 DU CADASTRE  
OFFICIEL DU CANTON DE BROME**

Le sujet numéro 7.5 est retiré de l'ordre du jour.

**2002-04-123**

**ADJUDICATION DU CONTRAT DE FOURNITURE D'APPAREILS  
RESPIRATOIRES**

ATTENDU QU'à la fermeture des soumission le 12 mars 2002 à 10 heures, les soumissions suivantes ont été reçues :

<b>NOM DU SOUMISSIONNAIRE</b>	<b>PRIX UNITAIRE (taxes incluses)</b>	
	<b>HUIT (8) APPAREILS RESPIRATOIRES INCLUANT UN CYLINDRE D'AIR</b>	<b>HUIT (8) CYLINDRES D'AIR DE RECHANGE</b>
Acklands Grainger inc.	3 122,07 \$	667,79 \$
Aéro-feu Ltée	3 094,17 \$	626,89 \$

**2002-04-02**

ATTENDU la résolution numéro 01-243 de la municipalité de Brigham et la résolution numéro 38-2002 de la municipalité de la paroisse de Saint-Alphonse ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adjuger le contrat de fourniture des appareils respiratoires, incluant un cylindre d'air et des cylindres d'air de rechange, au plus bas soumissionnaire conforme soit Aréo-feu Ltée, pour un total de **VINGT-NEUF MILLE SEPT CENT SOIXANTE-HUIT DOLLARS ET QUARANTE-HUIT CENTS (29 768,48 \$), taxes incluses.**

**ADOPTÉ**

**2002-04-124**

**LE FONDS D'EXCELLENCE MASSEY VANIER (DAVIGNON) INC.**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à verser la somme de **DEUX CENT CINQUANTE DOLLARS (250 \$)** au fonds d'excellence Massey Vanier (Davignon) inc., somme représentant la participation de la Ville de Bromont audit Fonds, afin de souligner l'excellence des finissants 2001-2002.

**ADOPTÉ**

**2002-04-125**

**ASSOCIATION DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES DE LA HAUTE-YAMASKA : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à verser la somme de **CENT DOLLARS (100 \$)** à l'Association de la sclérose en plaques de la Haute-Yamaska, somme représentant la contribution financière à ladite Association.

**ADOPTÉ**

**2002-04-02**

**2002-04-126**

**CONTRIBUTION FINANCIÈRE À L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION RÉSIDENIELLE DE BROMONT**

ATTENDU QUE la Ville de Bromont a prévu dans son budget la somme de **SOIXANTE MILLE DOLLARS (60 000,00 \$)** pour la promotion résidentielle à Bromont ;

ATTENDU QUE la Ville s'est dotée de l'Association pour la promotion résidentielle ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE verser à l'Association pour la promotion résidentielle la somme de **SOIXANTE MILLE DOLLARS (60 000,00 \$)** pour permettre à cette dernière de financer ses activités de promotion résidentielle pour l'année 2002 en conformité avec les priorités et les objectifs de développement établis par le Conseil lors de l'approbation du budget 2002

QUE ladite somme soit prise dans le poste budgétaire 1-02-629-00-348.

**ADOPTÉ**

#### **2002-04-127**

##### **FONDS D'APPRÉCIATION DU PRIMAIRE DAVIGNON : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à verser la somme de **DEUX CENTS DOLLARS (200 \$)** au fonds d'appréciation du primaire Davignon, somme représentant la contribution financière de la Ville de Bromont audit fond voué à la valorisation et à la récompense de l'effort chez les élèves du primaire.

**ADOPTÉ**

2002-04-02

#### **2002-04-128**

##### **ESCADRON 725 MASSEY-VANIER : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à verser la somme de **CENT DOLLARS (100 \$)**,  
somme représentant la contribution financière de la Ville de Bromont audit  
organisme.

**ADOPTÉ**

**2002-04-129**

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS : DEMANDE  
D'UNE RÉOLUTION D'APPUI POUR LA RATIFICATION DU  
PROTOCOLE DE KYOTO**

ATTENDU QUE les changements climatiques peuvent provoquer de la  
sécheresse, la fonte du pergélisol, la hausse du niveau de la mer et des  
inondations, et que ces catastrophes peuvent endommager les infrastructures  
municipales, forcer des citoyens à se reloger et créer un fardeau financier pour  
les gouvernements municipaux;

ATTENDU QUE l'activité économique dans les collectivités rurales et  
communautés du Nord est tributaire de la pêche, du tourisme, de l'exploitation  
forestière et de l'agriculture, et qu'elle est perturbée par les changements  
climatiques;

ATTENDU QUE les investissements dans l'amélioration des bâtiments, les  
systèmes énergétiques communautaires, la conservation de l'eau, les  
technologies d'énergie renouvelables, la réduction des déchets, la récupération  
des gaz d'enfouissement, la gestion des parcs de véhicules et le transport en  
commun réduisent les coûts d'exploitation municipaux, aident au maintien des  
services communautaires et protègent la santé publique tout en réduisant les  
émissions de gaz à effet de serre contribuant aux changements climatiques;

ATTENDU QUE les secteurs d'exploitation forestière et d'agriculture peuvent  
accroître leurs débouchés en haussant la capacité d'absorption du dioxyde de  
carbone des arbres et du sol et en développant des combustibles renouvelables  
tel l'éthanol;

**2002-04-02**

ATTENDU QUE les producteurs de combustibles fossiles investissent  
davantage dans les technologies d'énergie renouvelable et d'énergie de rechange  
ayant la capacité de réduire le dioxyde de carbone rejeté dans l'atmosphère;

ATTENDU QUE soixante-douze pour cent des Canadiens souhaitent la  
ratification de protocole de Kyoto;



IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE souscrire à la ratification du protocole de Kyoto.

**ADOPTÉ**

**2002-04-130**

**QUITTANCE DONNÉE AU CHÂTEAU BROMONT**

ATTENDU les dommages subis par la Ville suite aux déversements d'égouts survenus au cours du printemps 2001 sur la propriété de Golf et Auberge Bromont;

ATTENDU la mise en demeure que faisaient parvenir les procureurs de la Ville à Château Bromont inc. le 23 octobre 2001;

ATTENDU QUE l'assureur de Château Bromont inc., par son projet de quittance soumis aux procureurs de la Ville le 18 mars 2002, s'engage à indemniser la Ville pour sa réclamation;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QU'en contrepartie de la somme de (**TRENTE ET UN MILLE NEUF CENT VINGT-CINQ DOLLARS ET TROIS CENTS**) 31 925.03 \$, la Ville consent à fournir quittance à l'assureur et à Château Bromont inc. à l'égard des dommages subis suite aux refoulements d'égouts survenus au printemps 2001.

QUE Madame Pauline Quinlan, mairesse ou, en son absence le maire suppléant et Monsieur Pierre Simoneau, greffier ou, en son absence la greffière par intérim, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville tout document à cet effet.

QUE cette quittance soit accordée sans préjudice à toute autre réclamation que la Ville pourrait leur opposer à l'égard de refoulements subséquents.

**ADOPTÉ**  
**2002-04-02**

**2002-04-131**

**NOM DE RUE DONNÉ À UNE PARTIE DU LOT 104 DU CADASTRE  
DE BROME**

ATTENDU QUE Zachary Cooley était l'un des 37 soldats qui, après la Guerre d'indépendance américaine, ont accompagné, en 1791, le capitaine John Savage et se sont établis sur le territoire occupé, aujourd'hui, par la Ville de Bromont ;

ATTENDU QUE l'arrière-petite fille de Zachary Cooley a acheté la propriété où une rue « Cooley » est, en ce moment construite ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la rue construite sur une partie du lot 104 du cadastre officiel du Canton de Brome, soit nommée « rue Colley » en l'honneur de Zacharie Colley, originaire du Massachusetts mais qui a été obligé de s'expatrier, en 1791, après la Guerre d'indépendance américaine.

**ADOPTÉ**

**2002-04-132**

### **RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT**

ATTENDU les demandes et interrogations du Ministère de l'environnement en regard des différents protocoles d'entente entre la Ville de Bromont et des promoteurs résidentiels concernant la propriété des réseaux d'aqueduc et d'égout ;

ATTENDU les nouvelles exigences du règlement sur l'eau potable ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la mairesse et le greffier à signer un avenant au protocole d'entente visé par la résolution 2001-11-508 avec Parcours du Vieux Village, pour son développement ainsi que le protocole d'entente visé par la résolution 2001-10-464 avec Immobilier Ski Bromont.

QUE le texte de cet avenant doit se lire comme suit :

**2002-04-02**

1 – Que les parties conviennent d'inclure l'article suivant au protocole d'entente, soit :

Nonobstant l'article 23 du protocole, la propriété des infrastructures d'aqueduc et d'égout est transférée à la ville de Bromont dès l'acceptation provisoire.

Il est entendu que l'acceptation provisoire de ces infrastructures doit se faire avant tout raccord de résidences et que, suite à cette acceptation provisoire, les dites infrastructures seront opérées et intégrées à la gestion des infrastructures de la Ville de Bromont.

**ADOPTÉ**

**2002-04-133**

**RÉCLAMATION DE MADAME DIANE M. McMASTER**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer la somme **QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF DOLLARS ET SIX CENTS (499,06 \$)** À Madame Diane Maurice McMaster, somme représentant le paiement pour le remplacement du pare brise de son automobile dans le bris a été occasionné lors du déblaiement des trottoirs par les employés municipaux.

QUE cette somme soit imputée au poste budgétaire 02 141 00 995.

**ADOPTÉ**

**2002-04-134**

**OFFRE D'ACHAT DES LOTS 331-54 ET 332-16 DU CADASTRE DU  
CANTON DE BROME**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'offre d'achat des lots 331-54 et 332-16 du cadastre officiel de Bromont faite par Monsieur Daniel Brien ;

**2002-04-02**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter, tel que rédigé, l'offre d'achat des lots 331-54 et 332-16 du cadastre officiel de Bromont faite par Monsieur Daniel Brien, pour la somme de **MILLE DOLLARS (1 000 \$)**.

D'autoriser le greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Bromont, ladite offre d'achat.

**ADOPTÉ**

### **2002-04-135**

#### **SURNUMÉRAIRE AU SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE**

ATTENDU l'obligation par la loi de faire tous les jours la lecture des compresseurs et de signer le livre par un mécanicien de machinerie fixe classe « B » ;

ATTENDU QUE la Ville n'a actuellement qu'un seul employé ayant le statut de mécanicien de machinerie fixe classe « B » pour un horaire réparti sur 7 jours ;

ATTENDU QUE Monsieur Jean-Marie Rioux a réussi son examen de mécanicien de machinerie fixe, classe « B » ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE Monsieur Jean-Marie Rioux soit rémunéré au taux du poste d'opérateur et homme d'entretien loisirs, soit la classe 4, an 1, pour les heures réellement travaillées et ce, à partir du 10 mars 2002.

**ADOPTÉ**

### **2002-04-136**

#### **PROLONGEMENT DE L'EMBAUCHE D'UN STAGIAIRE EN GÉOMATIQUE**

2002-04-02

ATTENDU les nombreux projets et besoins en géomatique ;

ATTENDU QUE les fonds nécessaires pour un étudiant en géomatique étaient prévus pour cet été ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE prolonger l'embauche du stagiaire en géomatique, Monsieur Wai Loi Wong,  
du 18 mars au 17 mai 2002, au taux horaire de 10,50 \$.

**ADOPTÉ**

**N. M.**

**DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE LA MUNICIPALITÉ  
RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA**

Les membres du Conseil ont pris connaissance desdits états financiers.

**N. M.**

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE  
LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-  
YAMASKA TENUE LE 14 MARS 2002**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de dudit procès-verbal.

**N. M.**

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE  
LA RÉGIE AÉROPORTUAIRE RÉGIONALE DES CANTONS-DE-  
L'EST TENUE LE 21 FÉVRIER 2002**

Les membres du Conseil ont pris connaissance dudit procès verbal.

2002-04-02

**2002-04-137**

**LETTRES D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LE  
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE  
BROMONT (CSN)**

ATTENDU QUE Messieurs Léopold Soucy et Raymond Bélanger désirent se prévaloir de la lettre d'entente no 1, intégrée à la convention collective en vigueur, relativement au programme de retraite assistée aux employés offert à Messieurs Soucy et Bélanger;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des lettres d'entente ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la mairesse, Madame Pauline Quinlan, et le greffier, Monsieur Pierre Simoneau, à signer les dites lettres d'entente.

**ADOPTÉ**

**2002-04-138**

**DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU  
PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX  
MANIFESTATIONS LOCALES RELATIVEMENT À LA FÊTE  
NATIONALE DU QUÉBEC**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER MARCEL DION  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE Monsieur Ronald Caron, directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Bromont, soit autorisé à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec de 2002.

**ADOPTÉ**

2002-04-02

**2002-04-139**

**OFFRE D'ACHAT DU LOT 313-24 DU CADASTRE DU CANTON DE  
FARNHAM (RUE DES CÈDRES)**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'offre d'achat du lot 313-24 du cadastre officiel de Farnham faite par Madame Josée Gauthier et Monsieur Michel Lavictoire ;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'accepter, tel que rédigé, l'offre d'achat du lot 313-24 du cadastre officiel de Farnham faite par Madame Josée Gauthier et Monsieur Michel Lavictoire, pour la somme de **MILLE DOLLARS (1 000 \$)**.

D'autoriser le greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Bromont, ladite offre d'achat.

**ADOPTÉ**

**2002-04-140**

**OFFRE D'ACHAT DES PARTIES DE LOTS 333-27 ET 333-28 DU  
CADASTRE DE BROME (RUE DRUMMOND)**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'offre d'achat des lots 333-27 et 333-28 du cadastre officiel du Canton de Brome faite par Monsieur Ronald Turgeon ;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'accepter, tel que rédigé, l'offre d'achat des lots 333-27 et 333-28 du cadastre officiel du Canton de Brome faite par Monsieur Ronald Turgeon, pour la somme de **CINQ MILLE DOLLARS (5 000 \$)**.

D'autoriser le greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Bromont, ladite offre d'achat.

**ADOPTÉ**

**2002-04-02**

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Monsieur Roger Brouque s'informe sur les revenus et dépenses du Centre sportif et culturel tout en faisant référence à un article du bulletin municipal « Voici Bromont ». Il demande ensuite pourquoi la valeur de certaines résidences a baissé tandis qu'elle a augmenté pour d'autres. Il demande enfin quand il obtiendra une réponse pour avoir une réduction sur le coût des entrées de golf pour les personnes âgées.

**2002-04-141**

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE  
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la présente séance soit levée.

**ADOPTÉ**

---

**PAULINE QUINLAN, MAIRESSE**

---

**PIERRE SIMONEAU, o. m. a., GREFFIER**